

# Compte-rendu du Comité Citoyen

## Réunion du 24 avril 2024 à Saint-Paul-la-Coste

### Participation

- Citoyen.ne.s: 9 personnes présentes
- SHVC: Guillaume CIRILLO et Emilie BRES
- Invité: Julien BRINET, *Parc National des Cévennes*, Délégué Territorial Piémont Cévenol et Chargé de mission Transition Energétique

Excusé.e.s : Gérard BOIT, Guy LUITAUD, Gaëlle JUILLERAT-RICHTER, Mauve LADRECH.

### Déroulé de la réunion :

18h – Accueil, échanges informels

18h20 – Retour sur les visites de sites du 20 avril dernier

18h30 – Présentation des actions du Parc National des Cévennes autour de la Réserve Nationale de Ciel Etoilé par Julien BRINET

19h45 – Présentation d'André JOFFART et échanges sur le thème des mobilités dans les vallées cévenoles

20h45 – Conclusion

### Résumé des échanges

Retour sur les visites de site :

2 personnes présentes à la visite sur les pollinisateurs chez Gilles Lecuir le matin, Mauve et Mireille. 4 l'après-midi avec Blandine et Didier.

### Thème Nuit [18h30-19h45]

Julien BRINET est délégué territorial pour le Parc National des Cévennes, notamment sur le secteur d'Alès Agglomération et de la Vallée de la Cèze. Il intervient pour nous présenter les actions du PNC autour de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

Lien vers le site du PNC : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-preserver-les-patrimoines/le-ciel-etoile-et-lenvironnement-nocturne>

La Réserve Internationale de Ciel Etoilé est un label obtenu par le PNC auprès d'un organisme américain, IDA (International Dark-Sky Association). L'objectif premier de ce label est l'observation des étoiles, mais pour le PNC, l'enjeu était d'abord la préservation de la biodiversité.

Julien Brinet nous explique que la pollution lumineuse a un effet important sur le faune mais aussi la flore. La lumière peut jouer un rôle de répulsif, de barrière pour les espèces mais également peut les piéger ou les désorienter. On pense notamment aux insectes attirés par la lumière des lampadaires. La pollution lumineuse perturbe également les interactions entre individus (compétition, prédation). Pour certains chercheurs, l'impact de la pollution lumineuse serait équivalent à celui des pesticides sur la biodiversité.

D'autres territoires comme le Parc Naturel Régional du Vercors ou celui des Monts d'Ardèche ont lancé des démarches similaires.

En raison de la faible urbanisation, la qualité de la nuit est jugée « intéressante » par Julien Brinet, notamment dans les secteurs du Mont Aigoual, du Mont Lozère ou du Causse Méjean. Le PNC travaille en partenariat avec les Syndicats d'électricité de Lozère et du Gard (SDEE48 et SMEG) ainsi qu'avec les collectivités sur ce sujet.

Pour réduire la pollution lumineuse sur le territoire, la principale action est l'extinction de la lumière en milieu de nuit. Julien Brinet nous indique également que ce sont aux extrémités de la nuit qu'il y a le plus d'espèces en activité et où les lumières restent souvent allumées en raison de l'activité humaine.

Nous évoquons également la question de la température de la lumière qui peut être plus ou moins impactante. Les températures riches en bleu ou en blanc, typiques des éclairages LED, sont plus nocives.

Le PNC a observé une amélioration concrète depuis 10 ans, notamment grâce à la rénovation de 50% des points lumineux et l'extinction totale ou partielle de l'éclairage dans 73 communes sur les 113 que compte le PNC.

Prochain champ de travail pour le PNC : les enseignes lumineuses et l'éclairage privé, le travail avec des entreprises privées.

Julien Brinet évoque l'enjeu de porter à connaissance ces sujets aux publics et notamment aux élus et aux citoyens.

Il confirme que l'argument de la sécurité pour maintenir l'éclairage nocturne n'est pas pertinent puisqu'aucune augmentation d'infractions n'est recensée avec l'extinction. Nous évoquons les arguments économiques de la diminution de l'éclairage public mais également autour de la préservation de la biodiversité.

Nous évoquons les exemples de l'Hôpital de Pontails et de la Gendarmerie de Génolhac où la pollution lumineuse est particulièrement flagrante.

André Joffart propose de rencontrer les institutions compétentes (Etat, département, etc.) sur ces sujets, avec l'aide du SHVC.

Il est évoqué le besoin de connaître la répartition des compétences entre institutions sur l'éclairage public et d'avoir un argumentaire clair avant de rencontrer des acteurs de ce sujet.

Emilie Bres évoque l'idée d'enquêter pour recenser les points lumineux sur le territoire.

#### *Prise de décision :*

- Le SHVC compile un document sur les compétences des institutions autour de l'éclairage public et sur les argumentaires sur le sujet de la pollution lumineuse.
- Un groupe se constitue pour continuer à travailler sur ce sujet en dehors de nos réunions régulières.
- Il est décidé de procéder en plus étapes :
  - 1) Enquête sur les principaux points lumineux du territoire
  - 2) Aller à la rencontre d'un ou deux structures, comme l'Hôpital de Pontails ou la Gendarmerie de Génolhac.
  - 3) Si ce premier travail est concluant, élargir à d'autres acteurs.

Echéance proposée pour la finalisation de l'enquête sur les points lumineux et la constitution d'un argumentaire : SEPTEMBRE 2024.

## Thème Mobilités [19h45-20h45]

André Joffart introduit le sujet des mobilités dans les vallées cévenoles.

Il évoque un sujet vaste, mais qui est peu abordé au niveau de la ruralité et des Hautes Vallées Cévenoles. André évoque le foisonnement d'idées sur le sujet des mobilités, auxquelles sont adossées un langage particulier (exemple du PEM : le « Plan d'Exploitation Multimodal »).

Nous évoquons les solutions de transports en commun et de covoiturage des Communautés de Communes ou d'Alès Agglomération, le développement des vélos à assistance électrique (VAE) notamment en Lozère, de navettes privées.

André évoque la mobilité comme un sujet de « survie sociale ».

André Joffart pose plusieurs questions : quels sont nos besoins en mobilité ? Comment optimiser ce qui existe déjà ? Quels sont les enjeux en milieu rural ? Le Comité citoyen doit-il tenter de se faire une place dans les institutions autour de l'aménagement et des politiques de transport ? Le CC doit-il plancher sur la question de la démocratie participative autour des mobilités ? (nous évoquons le manque de concertation des habitants sur ce sujet).

Mireille évoque notamment l'inadaptation du service proposé aujourd'hui aux besoins de mobilité.

Nous évoquons aussi plus largement le rapport à la mobilité de manière plus globale et au regard des évolutions de la société : recul des services publics en milieu rural et leur numérisation, recours à la voiture avec la ville comme centralité de plus en plus forte, etc.

Comment faire en sorte d'être plus sobre en déplacements ? Et comment être mieux desservi ?

Blandine évoque le fait qu'il n'y a pas de bus le dimanche et que les horaires sont calqués sur le scolaire.

Nous évoquons le système de covoiturage d'Alès Agglomération qui semble mal fonctionner.

Blandine évoque également le besoin de travailler sur la voiture individuelle comme potentiel « mini-transports en commun », en développant le covoiturage. Nous évoquons l'idée d'avoir un système de covoiturage par « points de convergence » (marchés, cinéma, événements, etc.).

Guillaume évoque les propositions de Cédric autour de la projection d'un documentaire à Biosphera sur le thème des mobilités et la réalisation d'un événement « semaine sans voiture ».

### *Prise de décision :*

Le groupe évoque le besoin de rencontrer Alès Agglomération pour poser des questions sur la politique de transports, les services proposés, ce qui fonctionne et ne fonctionne pas aujourd'hui. Il est décidé de demander un échange avec l' élu référent de ce sujet.

Le SHVC s'occupe de définir un rendez-vous avec l' élu référent. Il s'agit de Jean-Charles BENEZET, Vice-président délégué aux mobilités et maire de Saint-Christol-les-Alès.

## CONCLUSION :

Prochaine réunion sur les thèmes des pollinisateurs et de l'agro-sylvo-pastoralisme le lundi 10 juin prochain, à la Vernarède.